

RESTONS INFORMÉS

Manifestations à venir

Février :

- Le samedi 03 :
T'as pas 10 minutes avec Nonville Loisirs Et Culture
- Le samedi 10 :
Assemblée Général de l'association Pêche La Fario
- Le dimanche 25 :
Tournoi de Tarot avec Nonville Son Passé Au Futur

Mars :

- Le samedi 09 :
Soirée Antillaise avec le Comité des Fêtes
- Le mercredi 20 :
La course du cœur avec Trans-Forme
- Le samedi 23 :
Le Loto avec l'APE 365 Jours Parents
- Le dimanche 24 :
Nettoyage de la nature avec le Comité des Fêtes

La fibre à Nonville

La fibre est à ce jour déployée sur le domaine public.

Après la phase de gel commercial, il vous sera possible de souscrire une offre auprès d'un des opérateurs présents.

Pour le bon fonctionnement de la fibre, il est nécessaire de veiller à l'entretien de la végétation environnante, les branchages ou les chutes de branches peuvent également entrainer un dysfonctionnement ou une coupure du réseau.

Un entretien régulier ainsi qu'une surveillance sont nécessaires.



Cake aux Carottes

6 pers, 1h15 minutes, thermostat 180°



| | |
|----------------------------|-----------------------|
| 6 carottes | 1 c. à c de cannelle |
| 100 g de noix | 1 c. à c de gingembre |
| 4 œufs | ½ c. à c de muscade |
| 200 g de sucre | ½ c. à c. de sel |
| 20 cl d'huile de tournesol | ½ sachet de levure |
| 300 g de farine | |

Pour le glaçage :

| | |
|---|---------------------|
| 100 g de fromage frais type Saint Môret | 50 g de sucre glace |
| 15 g de beurre | 1 citron |

Préparation :

1. Préchauffez votre four à 180 °C (th. 6).
2. Râpez les carottes et hachez les noix.
3. Battez les œufs et le sucre. Ajoutez l'huile et mélangez.
Ajoutez les carottes râpées et mélangez. Incorporez la farine, la levure, les épices, le sel et les noix hachées. Mélangez.
4. Remplissez un moule à cake préalablement beurré avec la préparation. Enfournez 45 minutes environ. Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau (elle doit ressortir sèche).
5. Pendant ce temps, préparez le glaçage : battez le fromage frais, le sucre glace et le beurre ramolli. Ajoutez le jus d'un demi-citron.
6. Sortez le gâteau du four, laissez-le refroidir au moins un quart d'heure, puis démoulez-le. Nappez-le du glaçage.



NONVILLE

Le Petit Journal
Edition 15 – Janvier 2024

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Accueil téléphonique aux horaires d'ouverture : 01 64 29 01 34
Accueil de 14h à 17h15, et sur rendez-vous en dehors de ces horaires
Site web : www.nonville77.fr

ECOLE PRIMAIRE ETIENNE MIERRE

06 74 95 42 13

BIBLIOTHEQUE

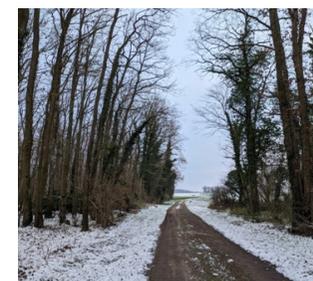
(Hors vacances scolaires)
Les premiers mercredis de chaque mois de 15h à 17h.
Le vendredi de 14h à 17h30

GARDERIE/CANTINE DE VILLEMER

07 86 36 47 32
Sirp77250@orange.fr

SECRETARIAT SIRP

06 73 52 67 30
Sirp77250@orange.fr



Chers Nonvillois Nonvillois,
C'est avec plaisir que je m'adresse à vous.



Alors que débute cette nouvelle année, je souhaite remercier celles et ceux qui œuvrent pour rendre notre village plus dynamique, plus agréable à vivre.

Il s'agit de vous, des bénévoles et des associations qui composent notre territoire. Je salue votre énergie, votre engagement, qui font naître de nombreuses manifestations pour notre commune. Vos élus s'engagent pour soutenir, accompagner ces forces vives, et pour rendre notre village toujours plus agréable à vivre.

Nous agissons pour rénover nos équipements, la voirie, renforcer la solidarité et le bien-vivre ensemble.

Concernant nos finances notre ligne de conduite est de maintenir une gestion rigoureuse, attentive et vigilante pour l'élaboration du budget 2024.

Je tiens à remercier nos agents Nadège, Christine, Maria et Yann qui œuvrent au quotidien pour votre bien-être et votre cadre de vie.

J'aimerais une nouvelle fois, remercier les élus municipaux qui m'entourent, pour leurs actions efficaces, pour leur implication dans la vie du village et leur engagement au service des Nonvillois. Au plaisir de vous retrouver très prochainement en mairie ou à l'occasion des manifestations et événements de notre village.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024, santé, bonheur et sérénité.



Le Maire
Jean Claude BELLIOU

ACTUALITES



La garderie du mercredi 2023
Avec 8 enfants



Cérémonie du 11 novembre 2023
Avec nos nonvillois



La soirée Beaujolais - 105 personnes
Le 18 novembre 2023



Le marché de l'Avent
Le 26 novembre 2023



La remise du brevet & du bac
Mentions Très Bien



Le repas des aînés(es) - Sortie Diamant Bleu
Avec 47 aînés(es) - Le 3 décembre 2023



Le vin chaud
Le 17 décembre 2023



Les vœux du maire - 160 personnes
Le 19 janvier 2024



Réunion sur la loi APER
Le 20 janvier 2024



Zoé a été sélectionnée
au concours de lecture

ETAT CIVIL

Mariage :

- Jenny ROUMIER & Antonin PLOUVIER, Le 04.11.2023

Décès :

- Steve ABRAHAM, Le 03.06.2023
- Françoise CHAZETTE, Le 29.11.2023
- Odette POGER, Le 13/12/2023
- Simone LAMOTTE LAVOUE, Le 27/12/2023

Le marché de l'Avent

Le 26 novembre dernier, 24 artisans et producteurs de la région étaient présents pour accueillir et satisfaire les nombreux visiteurs venus sur notre Marché de l'Avent, dans une ambiance très conviviale avec des achats mais aussi des découvertes, des rencontres, des échanges et des rires. Les gaufres, cakes, café et vin chaud ont régalés les papilles et réchauffés cette belle journée hivernale.

Plusieurs exposants ont déjà réservé leur emplacement pour 2024... et nous comptons sur votre présence.

A toutes et tous, très belle année.

Association NONVILLE Son Passé au Futur

État d'avancement du PLU

Le compte rendu de la 2^{de} réunion publique portant sur la révision du PLU qui s'est déroulée à la salle polyvalente le vendredi 22 décembre 2023 est :

- Consultable sur le site internet de la commune : <https://www.nonville77.fr/>
- Disponible en mairie aux horaires d'ouverture au public : tous les après-midis de 14h00 à 17h15

Le plan de zonage est consultable en mairie.

Inscription 2024/2025

Votre enfant est né en 2021, il rentrera à l'école en septembre 2024.

Pensez à son inscription.

Envoyer un mail à sirp77250@orange.fr pour demander son dossier et prendre les informations ou un rendez-vous dans votre mairie à partir du 1^{er} février 2024.

L'équipe du SIRP.